

VIVA
bâtiment

ECOVIVA ACRYL FACADE

Peinture façade Mat Velouté



Eu Ecolabel
FR/044/026



DEFINITION / DESTINATION

Revêtement à base de résine acrylique en phase aqueuse conçu pour les ravalements de façades. Ce revêtement est idéal pour toute façade en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime. S'applique sur enduits de liant hydraulique, ciment et dérivés, béton, béton cellulaire, fibrociment, briques, anciennes peintures RPE sur complexe d'isolation, panneaux préfabriqués de béton blanc ou gris.

PROPRIETES

- Microporeuse
- Excellente résistance aux intempéries et au vieillissement
- Imperméable aux eaux de ruissellement
- Résistance à l'encrassement
- Haut pouvoir couvrant
- Très Bonne souplesse même par temps froid

PRODUIT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTE HUMAINE TOUT EN GARANTISSANT UN BON NIVEAU DE PERFORMANCE.

CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) Valeur limite UE de ce produit (catégorie cat. A/c) : 40 g/L.

Ce produit contient au maximum 2 g/L de COV.

FAMILLE	AFNOR NF T 36-005 : Famille I classe 7b2. AFNOR NF EN 1062-1 G ₃ E ₃ S ₁ V ₂ W ₃ A ₀ C ₀
COMPOSANTS LIANT	Acryliques
DENSITE à 20°C	1,64 ± 0,05
VISCOSITE à 20°C	134 ± 3 KU
EXTRAIT SEC EN POIDS	71 % ± 2
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	54 % ± 2
DILUTION	Avec de l'eau : de 0 à 5 % pour brosse et rouleau de 8 à 12 % pour airless
SECHAGE (à 23°C et HR 50%)	Hors poussière : 30 mn, en surface : 2 h, recouvrable : 6 h
ASPECT	Mat velouté – Brillant Spéculaire (Bs) < 10 (60°)
RENDEMENT MOYEN	8 à 10 m ² /L (en fonction du support)
COULEUR	Blanc Base à teinter TR. Peut se teinter avec des colorants universels. TEINTES FAÇADES : Pour éviter toute nuance de teinte, veillez à utiliser un seul et même numéro de lot pour chaque pignon de votre façade.
CONDITIONNEMENT	3 L – 10 L

Les valeurs sont données pour le produit blanc.

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS

Elle devra être conforme aux DTU 59-1.

Bien homogénéiser le produit avant son application.

Subjectiles : enduits de ciment, béton, béton cellulaire, brique, pierre naturelle, anciennes peintures adhérentes convenablement nettoyées.

Le fond doit être propre, sec, non gras et sain.

Les surfaces à peindre seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés.

Attendre 24 h minimum avant de peindre la façade.

Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide

FICHE TECHNIQUE

	<p>préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Sur fond sain, appliquer une couche d'ECOVIVA FACADE PRIM puis deux couches d'ECOVIVA ACRYL FACADE. La première diluée à 5%. ➔ Sur fond poudreux, friable ou très poreux, appliquer une couche de fixateur solvanté puis deux couches d'ECOVIVA ACRYL FACADE non diluées. ➔ Les supports métalliques seront protégés par un primaire antirouille.
CONDITIONS CLIMATIQUES	Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
NOMBRE DE COUCHES	2 couches
MATERIEL D'APPLICATION	Brosse, rouleau et airless
NETTOYAGE	A l'eau avant séchage
PRECAUTIONS	<p>Contient des produits biocides : contient MELANGE DE : 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO.CE 247-500-7];2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE, 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE et 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.</p> <p>Lire l'étiquette avant utilisation.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Porter des gants et des lunettes de protection.</p> <p>Utiliser dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante ou en cas d'utilisation de dispositifs de pulvérisation, porter un équipement de protection respiratoire.</p> <p>En cas d'ingestion : rincer la bouche, ne pas faire vomir, consulter un médecin.</p> <p>En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.</p> <p>En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.</p>
CONSERVATION	24 mois dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

FICHE TECHNIQUE**ENVIRONNEMENT**

Éviter le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin. Refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.

Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne pas jeter vos résidus avec les ordures ménagères ni dans l'évier ni dans l'égout.

DECHETS

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur (CED : 080112).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: ECOVIVA ACRYL FACADE BASE TRANSPARENTE

Code du produit: ESR032

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: Espace Revêtements.

Adresse: 345 rue Piani.69480.AMBERIEUX D'AZERGUES.FRANCE.

Téléphone: 04 74 67 19 99. Fax: .

www.espacerevetements.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Utilisation de la substance/préparation :

Revêtement microporeux pour façades.

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

La préparation n'émet pas de vapeurs dangereuses; en cas de malaise, bien aérer ou porter la victime à l'air frais.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

La préparation n'est pas classée comme irritante pour les yeux mais en cas de projection, laver abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste en cas d'irritation persistante.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

La préparation n'est pas classée comme dangereuse mais en cas de projection sur la peau, laver à l'eau et au savon.

En cas d'ingestion :

La préparation n'est pas classée comme dangereuse mais en cas d'ingestion accidentelle, ne pas boire et ne pas faire vomir. Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette et cette FDS.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit est en phase aqueuse incombustible, en cas de feu à proximité, refroidir si besoin les contenants pour éviter toute dilatation volumique dangereuse.

Moyen d'extinction approprié :

Le produit ne brûle pas, tout moyen d'extinction peut convenir (eau, mousse, poudre, CO2...) pour éteindre un feu à proximité en fonction du type d'incendie concerné.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Eviter le jet d'eau bâton.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Pas de précaution particulière liée à cette préparation.

Danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits :

Inhalation de fumées.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes de nettoyage :

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Utiliser un vêtement de travail approprié.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pas de précaution particulière pour cette préparation.

Stockage :

Stocker à l'abri du gel.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Aucun équipement obligatoire mais en cas de besoin utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Mesures d'ordre technique :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Protection des yeux et du visage :

En cas de risque de projection, porter des lunettes de protection.

Protection de la peau :

D'une manière générale, porter un vêtement de travail approprié pour appliquer le produit.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Etat Physique : Liquide Visqueux.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation : Faiblement basique.

Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est : 8 -10

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C.

Intervalle de Point Eclair : non concerné.

Pression de vapeur : non concerné.

Densité : 1,58

Hydrosolubilité : Diluable.

Autres informations:

Point/intervalle de fusion : non concerné.

Température d'auto-inflammation : non concerné.
Point/intervalle de décomposition : 200 °C.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

Conditions à éviter :

Ne pas exposer à des températures supérieures à 100°C.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.
Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.
Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour l'environnement selon la Directive 1999/45/CE et la réglementation en vigueur.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets:

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.
Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.
On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2009 - IMDG 2008 - OACI/IATA 2009).

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été prise en compte la directive 2008/58/CE portant 30ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

A aussi été prise en compte la directive 2009/2/CE portant 31ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

A aussi été pris en compte le règlement (CE) no 1272/2008.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S 24	Éviter le contact avec la peau.
S 62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail:

Surveillance médicale renforcée pour les salariés affectés à certains travaux définis par l'article L 4111-6 et les décrets spéciaux pris en application:

- Agents chimiques dangereux: Décret N° 2003-1254 du 23/12/2003.

16 - AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.